



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2017

DÉCLARATION DES SYNDICATS FSU, SNESUP – SNES – SNUEP – SNEP, À L'ISSUE DES SÉANCES DE SYNTHÈSE DES GROUPES DE TRAVAIL SUR LA CONCERTATION POUR L'ACCÈS ET LA RÉUSSITE EN PREMIER CYCLE

Laisser ouvert l'accès au sup

Lors de la conférence de presse de rentrée, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a déclaré à propos de la campagne 2017 d'APB que la « situation est d'autant plus inacceptable qu'il reste plus de 135 000 places vacantes dans l'enseignement supérieur » et a promis la fin du « tirage au sort à la rentrée 2018 » et « la mise en place d'un contrat de réussite pour lutter contre la sélection par l'échec ». La dernière séance de travail des 11 groupes qui se sont penchés sur l'entrée des bachelier.ère.s dans l'enseignement supérieur est l'occasion pour la FSU de faire une première synthèse.

Nous retenons finalement un cycle de débats qui, au regard des moyens alloués à l'université, pourrait se résumer pour le ministère à une unique question : comment, à moyen constant, faire en sorte que les étudiant.e.s en surnombre dans certaines formations, aillent de leur plein gré dans les formations qui ont des places vacantes ?

SUR LA MÉTHODE

Contourner la concertation ? Durant ces semaines de travail, les ministres de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comme de l'Education nationale ont multiplié les annonces, décrédibilisant le processus de concertation.

Diviser pour imposer ? La problématique a été fragmentée en 11 groupes de travail et les invités à la concertation étaient si divers et sans respect de la représentativité, que les échanges ont conduit à des analyses et à des propositions contradictoires d'un groupe à l'autre, laissant ainsi toute latitude au rédacteur de la synthèse et au gouvernement d'imposer les options de son choix.

SUR LE FOND ET LES QUESTIONS IMPLICITEMENT POSÉES : APB, PRÉREQUIS, CONTRAT DE RÉUSSITE

Pour la FSU, la réponse aux difficultés des étudiant.e.s en licence ne peut pas être la sélection. Elle peut passer, selon le projet étudiant, par des parcours diversifiés, des tutorats et soutiens en L1, par la création de nouvelles mentions (notamment technologiques et professionnelles), par des passerelles entre licences, PACES, IUT ou DEUST.

Il faut abonder les moyens pour rendre cela possible à la hauteur de ce qui est attribué aux actuelles formations sélectives, en moyenne deux fois mieux dotées par étudiant.e.

De même, les personnels des lycées manquent de temps et de moyens pour travailler au mieux l'orientation avec les élèves. Il est nécessaire de recruter des Psy-EN-EDO, actuellement au nombre de 1 pour 1 000 élèves.

Nous refusons la stigmatisation des bachelier.ère.s professionnel.le.s et technologiques qui n'ont pas à être enferm.e.s dans une orientation post-bac ou une autre. Il n'est pas non plus possible de faire comme si les réformes du lycée n'avaient pas amputé d'un an la formation pré-bac, soit en enlevant une année de formation (voie professionnelle), soit en diminuant les horaires (voies générales et technologique). Les conditions d'études des premières années dans le supérieur doivent tenir compte des acquis de ces bachelier.ère.s.

Nous dénonçons l'instrumentalisation des problèmes du logiciel APB. Le processus d'affectation ne peut fonctionner convenablement que si les moyens pour accueillir tou.te.s les étudiant.e.s sont attribués aux établissements.

APB peut néanmoins être amélioré sur les points suivants : calendrier, délais de réponse des formations et des élèves, orientation active.

La notion même de "contrat de réussite" nous choque : faire réussir les élèves et les étudiant.e.s, les mener au diplôme, est notre mission de service public. Elle n'a pas à être contractualisée, ni avec les élèves ni avec les étudiant.e.s. Les portfolio de compétences et autres potentialités mettent les élèves en concurrence et renforcent les inégalités sociales de réussite scolaire.

Nous défendons enfin la notion de diplôme. Le baccalauréat doit rester le premier grade universitaire et donner droit à inscription à l'université.

En conclusion, les syndicats FSU, SNESUP- SNES- SNUEP- SNEP, demandent des moyens (humains, financiers, immobiliers) à la hauteur des besoins, et une amélioration du processus d'orientation des lycéen.ne.s qui respecte leurs choix. ■